

bmhfr1131 2023

Français : pratique de l'écrit l

5.00 crédits	15.0 h + 30.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Béghin Laurent ;Delcour Manon (coordinateur(trice)) ;Hambursin Olivier ;Janssen Samuel ;Janssen Samuel (supplée Delcour Manon) ;Scheepers Caroline ;				
Langue d'enseignement	Français				
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis				
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : L'unité d'enseignement "Français : pratique de l'écrit l" est composée de deux volets : "pratique de la grammaire" et "lexicologie et phraséologie", qui font l'objet d'une évaluation commune. 1. Pratique de la grammaire : au terme de cette partie du cours, l'étudiant-e démontrera qu'il-elle est capable de maîtriser l'orthographe grammaticale et d'usage dans des exercices et des dictées mobilisant la matière abordée au cours. 2. Au terme de l'activité "Lexicologie et phraséologie", l'étudiant-e du bloc 1 démontrera qu'il-elle est capable de maîtriser et mobiliser le vocabulaire enseigné au cours et étudié dans le manuel d'auto-apprentissage pour l'utiliser en contexte ; identifier les différentes catégories grammaticales et expliquer la morphologie de certaines unités lexicales (mots composés savants et populaires, dérivés, emprunts, etc.) ; identifier et exploiter certaines données terminologiques (définitions, collocations, synonymes, etc.).				
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours). L'unité d'enseignement "Français : pratique de l'écrit I" est composée de deux volets : "pratique de la grammaire" et "lexicologie et phraséologie", qui font l'objet d'une évaluation commune. L'évaluation de chacun des deux volets représente 50% de la note. 1. Pratique de la grammaire : épreuve écrite couvrant différentes variétés de questions : dictées, questions fermées, questions à réponses courtes (y compris questions nécessitant une justification théorique), phrases à compléter, QCM, détections et corrections d'erreur, identification d'énoncés incorrects, etc. 2. Lexicologie et phraséologie : épreuve écrite couvrant différentes variétés de questions : questions fermées, questions à réponses courtes (par exemple, définitions, identifications de mots et de synonymes), phrases à compléter, QCM, détections et corrections d'erreur, identification d'énoncés incorrects, questions ouvertes (rédaction à partir de thèmes et de termes imposés, réécritures et améliorations).				
Méthodes d'enseignement	L'UE est composée de 15h de cours magistral, 15h d'exercices portant sur la grammaire et 15h d'exercices portant sur la lexicologie. Démonstrations, études de cas (exercice d'intégration), exercices, exposés magistraux.				
Contenu	L'unité d'enseignement permet à l'étudiant de développer sa maîtrise du français écrit (dans ses dimensions grammaticales et lexicologiques) et d'acquérir une compétence terminologique dans ces domaines. Elle insiste en particulier sur les normes orthographiques et l'enrichissement du vocabulaire par le biais d'une réflexion sur la composition des mots, leur étymologie et les structures syntaxiques. L'unité d'enseignement ""Français : pratique de l'écrit l"" est composée de deux volets : "Pratique de la grammaire" et "Lexicologie et phraséologie", qui font l'objet d'une évaluation commune. 1. Le volet « Pratique de la grammaire est constitué d'un exposé magistral (15h) et de séances d'exercices (15h). Au terme de cette partie du cours, l'étudiant(e) démontrera qu'il/elle est capable de maîtriser l'orthographe grammaticale et d'usage dans des exercices et des dictées mobilisant la matière abordée au cours. 2. Au terme de l'activité "Lexicologie et phraséologie" (15h), l'étudiant(e) du bloc 1 démontrera qu'il/elle est capable de maîtriser et mobiliser le vocabulaire enseigné au cours et étudié dans le manuel d'auto-apprentissage pour l'utiliser en contexte ; identifier les différentes catégories grammaticales et expliquer la morphologie de certaines unités lexicales (mots composés savants et populaires, dérivés, emprunts, etc.) ; identifier et exploiter certaines données terminologiques (définitions, collocations, synonymes, etc.). Un plan détaillé du programme des activités d'apprentissage sera disponible sur la plateforme d'enseignement à distance.				

Bibliographie	 Supports obligatoires: Syllabus de grammaire Didier JJ., Seron M. (2014), Manuel d'orthographe. Paris-Louvain-la-Neuve: De Boeck-Duculot [ISBN 9782801117378]. Didier JJ., Moreau Ph., Seron M., Thiry P. (2005), Vocabulaire français. Trouver et choisir le mot juste. Paris-Louvain-la-Neuve: De Boeck [ISBN 9782801113714]. Autres outils: Grevisse M., Goosse A. (2016), Le bon usage. Paris-Louvain-la-Neuve: De Boeck [ISBN 9782807300699]. Grevisse M., Goosse A. (1995), Nouvelle grammaire française. Paris-Louvain-la-Neuve: De Boeck [ISBN 9782801110980]. Deux dictionnaires de référence: Le Nouveau Petit Robert ou un dictionnaire de langue, récent; sur internet: le Trésor de la langue française informatisé (tlfi): http://atilf.atilf.fr/tlf.htm
Faculté ou entité en charge:	TIMB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5		•			